Janvier 2013 N° 25

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com

Le village d'Ailhon

Éditorial

Chers amis,

« Tant crie-t-on Noël qu'il vient » affirmait un dicton du vieux temps. Noël est venu, avec son cortège de douces réjouissances, précédant de peu la vague festive du Nouvel An. Nos années tournent ainsi, l'aiguille du temps pointant successivement des dates immuables, attendues. La roue du temps, un éternel recommencement ? Voire. Temps cyclique ? Flèche du temps linéaire ? L'image qui me vient à l'esprit est plutôt celle d'une ziggourat mésopotamienne, un de ces antiques monuments s'élevant vers le ciel par degrés, dont l'architecture variait suivant les régions. En ce qui concerne la mienne, partie rêvée, si vous me le permettez, et partie suggérée par les fouilles de Dur Sharrukin, en Irak, près de Mossoul, on accède au sommet par un chemin hélicoïdal extérieur. Comme le déroulement de chaque année parcourt immuablement les quatre saisons, l'ascension de ma ziggourat fait donc voir et revoir successivement les quatre points cardinaux. Mais, à chaque tour, elle les fait découvrir sous un angle nouveau, avec un horizon allant s'élargissant. J'aime croire que le grimpeur lui-même s'en trouve changé.

Notre Société de Sauvegarde gravit ainsi sa ziggourat. Grâce aux efforts de nos prédécesseurs, elle a déjà atteint une belle hauteur, qui lui confère une visibilité attirant vers elle des adhérents et des interlocuteurs nouveaux. Elle élargit son champ d'action, par exemple vers le patrimoine industriel. Elle noue des partenariats nouveaux qui l'amènent à diversifier ses centres d'intérêt et ses interventions et à élargir ainsi son audience, notamment avec l'organisation de colloques qui connaissent un succès croissant. Elle s'efforce aussi d'organiser des sorties attractives et riches pour faire mieux connaître notre patrimoine, aller à la rencontre des élus et autres responsables et resserrer les liens qui nous unissent.

Chers amis, en vous remerciant pour votre fidélité et votre attachement à la Sauvegarde, garants de son succès, je vous adresse, au nom du Conseil d'Administration et en mon propre nom, nos vœux les plus cordiaux pour 2013. Que cette nouvelle année vous soit favorable, qu'elle soit douce à vos proches et qu'elle ouvre devant vous, aux quatre points de l'horizon, des perspectives prometteuses.

Le président,
Pierre COURT

Sommaire

p. 2 - *Compte rendu du colloque* « Les monastères de la Montagne et leur impact sur la vie sociale, économique, politique et culturelle ».
p. 4 - *Rendez-vous de la Sauvegarde* : Nieigles, Mercuer et Ailhon
p. 9 - *Visite-conférence* : Rochecolombe et Vogüé
p. 11 - *La vie des associations* : Maison Charles Forot... Patrimoine et culture
- *Courrier des lecteurs*
p. 12 - Calendrier des prochaines sorties

Colloque

Les monastères de la Montagne et leur impact sur la vie sociale, économique, politique et culturelle

Abbaye Notre -Dame des Neiges (Saint-Laurent-les-Bains) 7-8-9 septembre 2012

Faisant suite à un premier colloque en 2011 qui a permis de découvrir les monastères de la Montagne, ce second rendez-vous a réuni plus de 150 personnes à l'abbaye Notre-Dame des Neiges, lieu emblématique dans notre département du monachisme contemporain, qui nous accueillait à nouveau en ses murs les 7 et 8 septembre 2012. La présence d'Olivier Pévérelli, conseiller spécial auprès du président du Conseil général délégué pour la culture et le patrimoine, constituait une sorte de reconnaissance des initiatives prises par la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche et Mémoire d'Ardèche et Temps présent (MATP), deux associations qui ont uni leurs talents pour organiser ces rendez-vous.

La salle était comble...

Introduisant les débats, Pierre Ladet, président de MATP, rappelle l'intérêt de ces journées réunissant des intervenants de qualité, enseignants, chercheurs universitaires et amateurs aux connaissances approfondies ; Pierre Court, président de la Sauvegarde, remercie Olivier Pévérelli de sa présence ; le père abbé Dom Hugues de Seréville invite les participants à s'écouter et à partager.

C'est Daniel Le Blévec, spécialiste reconnu des ordres religieux, qui ouvre les débats ; il rappelle que la relation entre les moines et la montagne apparaît aujourd'hui évidente, alors qu'il n'en a pas toujours été ainsi au Moyen Âge : Citeaux, Montmajour se sont développées en plaine, Lérins, Mont-Saint-Michel... dans les îles. À partir de l'an 1000, les moines en quête de « désert » vont rechercher des lieux au climat rude, des lieux isolés, car l'éloignement est favorable à la solitude et à la recherche spirituelle. Mazan en est un bon exemple. Le choix de la montagne a aussi une dimension symbolique pour toutes les civilisations : l'Olympe pour les Grecs, les montagnes sacrées pour l'Islam et le Bouddhisme. « La Montagne touche le ciel » est-il écrit dans la Bible (Rois I, 20). Le Dieu d'Israël est un dieu des montagnes : les tables de la Loi remises à Moïse sur le Sinaï, la montagne de Sion, la Transfiguration au Mont Thabor, le discours sur la Montagne... Les moines chrétiens se sont installés à partir du IVe siècle dans les lieux de la Bible : en Égypte, monastère Sainte-Catherine, puis en Cappadoce ; au VIIe siècle ils apparurent plus à l'ouest dans l'empire byzantin : au Mont Athos, plus tard aux Météores. Vient ensuite Benoît de Nursie qui instaure la règle bénédictine au Mont Cassin, règle qui aura un rayonnement exceptionnel, adoptée par exemple à Saint-Chaffre du Monastier. Les abbayes de l'an mille ont été créées en rupture avec certaines déviances : La Chaise-Dieu par exemple. Des abbayes de plaine comme Saint-Victor à Marseille ont implanté elles aussi des prieurés en montagne. L'ordre des Chartreux apparaît comme l'ordre montagnard par excellence, au moins au départ avec saint Bruno à la Grande Chartreuse à 1 095 m d'altitude. Bonnefoy fut fondée au XIIe siècle à plus de 1 300 m d'altitude.

La présence de ces monastères a eu des incidences fortes sur la vie sociale et politique : ainsi l'intervention de Marie Garnier sur la viguerie de Vesseaux développe particulièrement bien les enjeux politiques qui ont marqué l'histoire de ce fief, propriété du seigneur évêque de Viviers, située à un carrefour de circulation très important ouvrant la voie du Bas-Vivarais et convoitée par le comte de Toulouse, seigneur de Boulogne. Le comte évêque de Viviers donna ce fief à l'abbé prieur de La Chaise-Dieu, comptant sur les moines bénédictins pour apporter un nouvel élan religieux et un développement économique à ce terroir. C'est ainsi que fut construit le *castrum* prieural devant protéger la population et engranger les récoltes. Des fortifications furent érigées au moment de la guerre de Cent Ans et le village se développa, de nouveaux hameaux s'érigèrent, l'aspect du paysage se modifia : murets, enclos... essor qui entraîna la jalousie du seigneur de Boulogne, Aymard de Poitiers, vassal du comte de Toulouse qui avait tout autour de nombreux prieurés dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Chaffre du Monastier ; « ce dernier introduisant un loup dans la bergerie » fait passer Vesseaux sous sa juridiction... En 1588 le seigneur de Boulogne devient prieur de Vesseaux...

Un autre exemple est donné par la fondation casadéenne d'Aric près du Cheylard par Émilie Comes, étudiante à Lyon qui a fait son mémoire de master sur la fondation casadéenne du prieuré d'Aric ; son étude montre que ce prieuré et le village ecclésial qui lui était rattaché seraient antérieurs à la fondation du Cheylard ; ce bourg castral se serait développé sur un lieu de culte gaulois préexistant. Son influence aurait décliné aux XIIe et XIIIe siècles lorsque s'impose un lieu de culte à l'intérieur même du Cheylard.

Jean Pascal Alvery, plus connu sous le nom de Jean Pascal, ancien maire de Faugères, se passionne depuis des années pour l'histoire locale : les seigneuries monastiques du piémont vivarois, leurs liens avec l'évêché de Viviers, sont au cœur de ses recherches.

Christian Frachette en étudiant les relations des prieurés clu-

nisiens du Forez avec les comtes locaux (Jean Ier surtout) montre la complexité de ces liens, les oppositions entre les féodaux et Philippe Le Bel à ce sujet, les conflits avec les abbayes mères et un relâchement surprenant dans ces prieurés où la chasse à courre était pratiquée...

L'aspect économique de la présence des moines est lui aussi important. Pour Emma Bouvard, universitaire lyonnaise spécialiste du monachisme médiéval, les paysages actuels ne permettent pas d'imaginer ce qu'était le paysage médiéval. Elle a étudié les sites cisterciens du Puy et de Clermont (10 abbayes, 3 granges). Leur point commun est leur implantation en fond de vallées dans les plaines alluviales (abbaye de la Seauve Bénite par exemple) ou bien en moyenne montagne. Là, ils ont à faire face à des torrents impétueux, à des climats rudes (gel-dégel, neige, débâcle, fortes amplitudes thermiques), d'où nécessité de viabiliser les sites avant de s'installer (murs de soutènement, barrages de régulation, conduites maçonnées...). Les eaux sont utilisées pour construire moulins, viviers, étangs et permettre l'irrigation des terres et le développement économique.

Les participants au colloque ont eu le plaisir d'assister à un concert de musique médiévale spécialement donné à leur intention par Nicole et Yves Esquieu.

Guy et Jacqueline Eglin ont exploré les archives concernant les rapports de la communauté des Chambons avec le notaire Debroas à la fin du XVIIIe siècle et les tractations concernant les revenus de leur forêt.

Colette Véron, géographe, s'est intéressée, elle, aux moulins. Ses recherches bibliographiques lui font dire que des moulins ont bien été construits à proximité des abbayes, tant à Mazan qu'aux Chambons et à Bonnefoy. Mais les féodaux locaux étaient jaloux de leurs droits sur les eaux et l'on sait aujourd'hui que les moines n'ont pas joué le rôle qu'on leur attribuait il y a quelques années dans la multiplication des moulins sur les cours d'eau, sauf à proximité de quelques granges.

Les forêts domaniales sont souvent héritières des monastères, celle des Chambons par exemple. Jean-Jacques Gaillard, forestier de ce lieu, en témoigne : la forêt comporte aujourd'hui 1 000 à 1 100 ha situés sur le plateau ardéchois de 1 000 à 1 500 m d'altitude entre le col de la Croix de Bauzon et le col du Bez ; elle est formée de hêtres et de sapins, peuplement naturel et climatique traité tous les 16 ans de façon irrégulière pour avoir une exploitation équilibrée tout en se pliant aux contraintes du marché du bois : bois de charpente (sapin), bois de chauffage et d'industrie (hêtre), bois de placage... L'entretien se fait grâce au réseau de pistes : 60 km actuellement ! Ces forêts sont sur terrains pentus (60 à 90 %), ce qui rend l'agriculture impossible ; ils ont dû à l'époque des moines être partiellement en paturâges naturels.

Anne-Marie Michaud et Laurent Haond ont cherché à comprendre le tissu économique de la Montagne à travers les restructurations des bâtiments monastiques de Mazan au XVIIe siècle. Les guerres de Religion, la prise de l'abbaye par les protestants, avaient été cause de nombreuses dégradations, famines et épidémies (peste à Burzet) et avaient décimé la population locale. Mazan est sous commende royale ; la famille de la Beaume de Suze va relever les finances de l'abbaye et reconstruire les bâtiments détériorés tant par la dureté du climat que par les conflits. Ces travaux ont été réalisés en autarcie, un contrat liant convers, donats... De nombreuses granges sont construites : au XVIIe siècle, l'abbaye n'a plus grand-chose à voir avec le monastère du Moyen Âge.

Et aujourd'hui, quelle gestion des monastères ? Le père Hugues de Seréville donne quelques indications sur la gestion de Notre-Dame des Neiges : ainsi que le stipule la « constitution » de l'ordre, il s'agit de gérer judicieusement et avec prudence les ressources naturelles mises à notre disposition par le Créateur. Vers les années 1870-1880, il y avait aux Neiges une grange avec production agricole ; grâce au don d'une propriété viticole dans le Gard, on a été amené à construire une cave pour la production industrielle de vin, « production arrêtée en 2006 par manque de frères dans notre communauté pour continuer.... » L'abbaye dispose de 500 ha de bois et de 100 ha de pâture ; la gestion des forêts se fait suivant les règles de celles des forêts privées avec le concours d'un expert. Les terres agricoles sont gérées sous le régime du « commodat » par deux agriculteurs. Pendant 160 ans le bâti du monastère s'était multiplié : impôts fonciers, entretiens, étaient devenus insupportables. En dix ans, 4 000 m² ont disparu, volontairement détruits. Aujourd'hui les moines vivent pour une bonne part sur les revenus de la boutique gérée par un directeur laïc.

De toute cette page d'histoire, quelles archives a-t-on aujourd'hui ? Marie-José Gay, ancienne bibliothécaire à Privas, actuellement responsable bénévole, en charge de la bibliothèque de l'ancien séminiaire de Viviers, a œuvré au cours de sa carrière pour sauver beaucoup de ces archives souvent considérées comme sans intérêt. En fait, le démantèlement des archives s'est fait à la Révolution ; celles-ci, confisquées pour renflouer les caisses de l'État, ont aussi servi à constituer les fonds des premières bibliothèques municipales ; aujourd'hui on tente de retrouver ce qui a été délaissé, voire partiellement détruit.

Les communautés féminines eurent aussi un rôle important, peu visible dans la montagne vivaro-vellave, mais un exemple intéressant a pu être donné par Ginette Guillorit à travers l'histoire du monastère des Ursulines de Crest dans la Drôme.

Dominique de BRION

- Les comptes rendus des visites de Mazan et de la ferme de la Besse effectuées le dimanche paraîtront dans le prochain numéro de Patrimoine d'Ardèche.

- La parution des actes de ce colloque est prévue pour le printemps 2013. On peut se procurer ceux du colloque de 2011 auprès de Mémoire d'Ardèche et Temps présent, B.P. 15, 07210 Chomérac*, au prix de 19 € (Ajouter 3,50 € de frais de port pour les commandes d'un montant inférieur à 40 €).*

Les Rendez-vous de la Sauvegarde
Nieigles, Mercuer et Ailhon (17 juin 2012)

ÉGLISE NOTRE-DAME DE NIEIGLES

Ce qui surprend souvent le visiteur qui découvre Nieigles pour la première fois, mise à part la beauté réelle du site, c'est le contraste entre un si petit village et la présence d'une église (il ne s'agit pas d'une chapelle, comme on l'entend dire quelquefois). Il y a pourtant beaucoup de cas semblables où des églises romanes apparaissent implantées dans de petits villages.

L'explication se trouve dans l'histoire. Nous sommes au début du XIXe siècle. Imaginez-vous alors une grande commune regroupant celles, actuelles, de Lalevade-d'Ardèche et de Pont-de-Labeaume, ayant pour chef-lieu Nieigles, et une église paroissiale, celle que vous avez devant vous. Ce village concentrait donc l'activité administrative de la commune et l'activité liée au culte catholique. Le développement économique de la première moitié du XIXe siècle et la croissance démographique qui s'en suivit, se firent surtout dans le quartier de Lalevade. Que ce soit pour les démarches administratives ou la messe du dimanche et les enterrements, il y avait toujours 6 km à faire pour rejoindre ce village perché et mal commode d'accès.

Le clergé fut le premier à répondre aux demandes des paroissiens et fit construire une église, puis un presbytère, dans ce quartier de Lalevade. Ce quartier fut érigé en paroisse en 1848 et cette nouvelle église en devint l'église paroissiale.

Pendant ce temps, le conseil de Fabrique de la paroisse de Nieigles envisageait soit un agrandissement de l'église, soit la construction d'une nouvelle. Ce dernier projet fut adopté en 1898 et une nouvelle église fut construite dans le vallée, près de la route et non loin du pont. Entrée en fonction en 1902, elle fut déclarée église paroissiale. L'église romane fut vidée de ses attributs principaux, cloche et statue de la Vierge Noire.

En 1903, ce fut le découpage administratif : les communes de Lalevade-d'Ardèche et de Pont-de-Labeaume remplacèrent celle de Nieigles. En 1926, l'appellation « paroisse de Nieigles » fut remplacée par celle de « paroisse de Pont-de-Labeaume ». Le village avait perdu son rôle de chef-lieu, l'église celui d'église paroissiale. Elle fut donc pratiquement abandonnée par le clergé.

Puis vint la loi de séparation des Églises et de l'État de décembre 1905. Les lieux de culte connus firent l'objet d'un inventaire. Celui de l'église de Pont-de-Labeaume, de février 1906, ne fait absolument pas mention de Nieigles, probablement parce que cette dernière n'avait pas été répertoriée comme lieu de culte.

On parle souvent d'églises désaffectées pour être vendues ou détruites. Celle de Nieigles ne l'a pas été pour la bonne raison qu'elle n'a jamais été l'objet d'une affectation au sens de la loi de 1905. Elle ne figure pas non plus dans la liste des lieux de culte que le prêtre a en charge.

On peut dire que l'église de Nieigles a eu quand même beaucoup de chance. Que serait-elle devenue si un agrandissement avait été décidé ? Que serait-elle devenue s'il n'y avait pas eu l'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1975 ? Que serait-elle devenue sans l'attachement des habitants de Nieigles et des environs qui aboutit à la création de l'association des Amis de Nieigles en 1958 qui sera, avec la municipalité de Pont-de-Labeaume et avec l'aide active de la Société de Sauvegarde, à l'origine des différentes campagnes de restauration qui font que l'église est aujourd'hui debout et bien consolidée.

Mais l'histoire de l'église de Nieigles ne commence pas au XIXe siècle. On sait qu'en 993 fut fondé le prieuré de Nieigles[1], mais à quoi ressemblait cet endroit à cette époque ? Nous manquons de documents d'archive pour savoir s'il y eut ici des constructions mérovingiennes ou carolingiennes dont il ne resterait rien.

Dans le livre que nous avons coécrit Jean-Pierre Geay, Gérard Mourier et moi-même sur l'histoire de cette église, la partie histoire architecturale a été menée, contrairement à la méthode des historiens qui exploitent d'abord les textes, en partant de l'observation de ce qui existe, un peu à la manière des archéologues pour qui un vestige vaut une archive.

À l'extérieur de l'église, si l'on observe tout d'abord le socle en gros appareil que l'on peut voir près du porche, on peut supposer qu'un oppidum gallo-romain d'avant la christianisation était présent sur le sommet de cette colline.

Si l'on regarde maintenant vers le chevet de l'église, toujours à l'extérieur, on observe que le chœur et ses deux collatéraux devaient posséder des toitures différentes, comme on peut le

1- NDLR. Dans l'ouvrage de Malartre et Carlat *Visites à travers le patrimoine ardéchois* se trouve le compte rendu d'une précédente visite de la Sauvegarde à Nieigles. Ce compte rendu reprend les propos de Robert Saint-Jean qui conduisait la visite et on y lit notamment :

« La première mention de Nieigles date de l'an 993, date à laquelle un document fait état d'une donation par Guy d'Anjou, évêque du Puy, à N.-D. du Puy d'une vigne située dans la villa de Nido Aquilino, vigne achetée dix sols à un certain Ebrard. Il faut attendre le XIIe siècle pour que des documents attestent de l'existence de l'église Sainte-Marie de Nieigles ».

Nous pouvons ajouter que le document faisant état de la donation de Guy d'Anjou n'est autre que le cartulaire de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier (*cf.* Mazon, *Quelques notes sur l'origine des églises du Vivarais*).

voir sur la maquette réalisée par Gérard Mourier. Le mur gouttereau nord, surélevé lors de la restauration de l'église au début du XIXe siècle, pour permettre l'installation d'un toit unique en tuiles, porte les traces de la bordure de l'ancien toit. En pénétrant dans la partie qui se trouve entre ce toit surélevé et l'extrados de la voûte du chœur, nous avons découvert des lauzes encore encastrées dans les murs. Ces lauzes sont en basalte à olivine, roche très classique et très abondante dans la région. Ce même mur nous révèle encore deux particularités. À gauche de la porte latérale actuelle, on peut voir la trace d'une autre porte obturée lors des remaniements du collatéral nord. On remarque également, au dessus du contrefort nord, l'affleurement d'un chaînage d'angle du mur du transept que nous verrons ensuite à l'intérieur de l'église.

Jean Ried et Pierre Court

En ce qui concerne la liaison entre le portail et le clocher, des photos anciennes nous ont révélé ce qui est actuellement masqué définitivement par le mur de soutènement du toit du porche, à savoir qu'il n'y a pas d'imbrication du mur de la nef dans celui de la tour-beffroi, mais simple juxtaposition, accréditant l'hypothèse qu'il existait à cet endroit une tour de guet déjà construite[2].

Le portail roman, daté de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe, comportait un porche dont on peut encore voir l'implantation de la voûte dans le mur gauche. Ce qui existe aujourd'hui, un simple toit, a été construit il y a quelques dizaines d'années pour protéger l'entrée des eaux de pluie.

Pénétrons maintenant dans l'église. Elle se compose aujourd'hui d'un chœur avec chevet plat et deux collatéraux, d'un transept avec coupole, d'une nef de deux travées et d'un portail roman.

On pense qu'il y eut deux périodes de construction. Une première, celle qui concerne ce que nous appelons l'église primitive, réalisée au cours du XIe siècle et au début du XIIe, devait vraisemblablement comporter une abside en cul de four, disparue, deux collatéraux, dont celui de droite était peut-être la chapelle du prieur, et un transept. Mais il est très difficile d'en comprendre l'architecture initiale en raison des multiples modifications et remaniements. La croisée du transept aurait dû soutenir un clocher carré par l'intermédiaire d'une coupole sur trompes. Projet abandonné au profit d'un clocher peigne, ce que justifie la présence de ces piliers très épais, également abandonné pour réaliser un clocheton circulaire ou campanier sans cloche appelé clocher angélique. La deuxième période de construction, fin XIIe, début XIIIe siècles, voit le prolongement de la nef par deux travées de mêmes dimensions que la première. C'est vraisemblablement au cours de la construction de la troisième travée et de son enchâssement dans le socle de la tour beffroi que sera réalisé le portail roman.

Malgré des remaniements importants, qui ont surtout concerné les voûtes (les toitures en lauzes étaient réalisées sans charpente et présentaient par là même une grande perméabilité à l'eau de pluie), on peut dire que la partie romane de l'église de Nieigles comprend essentiellement aujourd'hui le chœur et son collatéral droit, le transept et sa coupole, la nef en berceau et le portail d'entrée.

Pendant la construction de la nef, et en raison de la nécessité de contrebuter les efforts des voûtes, on élevait en même temps la travée et ses bas-côtés. Ces derniers seront plus tard fondés en chapelles, c'est-à-dire que, par acte notarié, un donateur fera don de biens ou de rentes qui permettront l'entretien et souvent le maintien d'un service religieux. Il ne faut pas confondre fondation et édification d'une chapelle. Celles de Nieigles, édifiées aux XIIe et XIIIe siècles, seront fondées en 1406 pour celle de saint Antoine, 1420 pour celle de sainte Anne et 1527 pour celle des Cinq Plaies. La dernière, la chapelle de saint Blaise, était en 1715 sans fondation ni revenu.

En résumé, nous sommes en présence d'un prieuré sans bâti-

ments conventuels qui devait, au départ, ne comporter qu'une chapelle pour le prieur, construite vraisemblablement au XIe siècle, qui sera remaniée et agrandie par des équipes d'architectes et de maçons venues du Puy au XIIe et XIIIe siècles.

Source : Geay Jean-Pierre, Mourier Gérard, Ried Jean, *Notre-Dame de Nieigles, église romane et lieu de pèlerinage*, Éditions Dolmazon, 2008.

Jean RIED

NDLR. On trouvera sur le site Internet de la Sauvegarde, à l'adresse *www.patrimoine-ardeche.com/visites/nieigles.htm,* une présentation de l'église Nieigles qui reprend le texte déjà cité du compte rendu de la visite conférence de 1983, accompagné de nombreuses illustrations.

2- NDLR. R. Saint-Jean a montré que le clocher tour actuel date de 1678.

ÉGLISE SAINT-LOUP DE MERCUER

Vous trouverez ci-dessous un texte extrait de l'ouvrage « Visites à travers le patrimoine ardéchois », de François Malartre et Michel Carlat, paru en 1985. Il s'agit du compte rendu d'une visite faite par la Sauvegarde le 29 avril 1973. Ce texte a été rédigé à partir de renseignements et notes communiqués par M. l'abbé de Camaret, M. l'abbé Charay et Roger Ferlet. Nous pensons que, malgré son ancienneté, il est d'un grand intérêt de par la description qu'il donne de l'édifice et le détail des importants travaux de restauration réalisés dans les années 60.
Nous l'avons complété par une note de Frédérique Fournet qui revient sur quelques détails architecturaux de l'édifice actuel.

Nous gagnons maintenant Mercuer, commune à l'habitat très dispersé dont l'église, presque isolée, va retenir notre attention. Nous sommes ici dans un édifice dont l'appareillage n'a pas dans son ensemble la qualité de celui visité le matin (Ailhon). Cependant, il a été classé il y a quelques années, alors que seule la façade l'était depuis 1934. On ne peut que féliciter l'abbé de Camaret pour le travail qu'il a accompli.
Sur l'origine de l'église Saint-Loup de Mercuer, on dispose d'un célèbre document de base pour l'histoire religieuse et profane du diocèse de Viviers : c'est la *charta vetus*, recueil de documents constitué vers 950 par un évêque de Viviers, Thomas II, qui transcrivit dans ce cartulaire tous les documents qu'il avait trouvés dans les archives de sa cathédrale. L'église de Mercuer y est mentionnée pour la première fois. Elle fut cédée entre 1074 et 1081 à l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier et dépendit par la suite du prieuré d'Ucel, lequel dépendait lui-même, depuis 1420, de Saint-Chaffre, et l'on peut établir un parallèle entre l'action des Montlaur qui ont colonisé temporellement la haute vallée de l'Ardèche jusqu'à Aubenas et celle des moines qui ont colonisé spirituellement toute cette même région.
À la porte de l'église, sous le retour de l'archivolte, à droite on lit une date, 1514, qui situe l'époque d'une large reprise de l'édifice au début du XVIe siècle, mais effectuée encore dans l'esprit du style gothique, tardivement prolongé en Vivarais comme on pourrait en citer de nombreux exemples. Sur le premier pilier gauche de la nef centrale, on déchiffre une autre inscription qui commémore la fin des travaux : 1522.
A l'intérieur, on peut remarquer que les deux premières travées sont couvertes en berceau, mais l'appareillage de cette voûte n'est pas de bonne qualité et les piliers qui la supportent n'ont pas une allure romane caractérisée. On est en somme en présence d'une église remontant à l'époque romane, comme le prouvent quelques vestiges, mais qui a été par la suite maintes fois remaniée. Les bas-côtés comportent des voûtes d'ogive dont les nervures retombent sur des consoles ornées, elles aussi, de blasons, de masques ou de têtes d'anges. Le chœur est beaucoup plus tardif et, vu de l'extérieur, n'est pas d'un joli dessin. On a eu le souci d'en améliorer l'aspect intérieur par une décoration en stuc à reliefs blancs sur fond bleu, d'époque Restauration vers 1820-1830.
À l'extérieur, on peut noter que la nef centrale est en saillie sur les bas-côtés. Elle se termine par une belle façade en pierres de taille régulièrement appareillées. Le portail est surmonté d'un clocher arcade qui est sans doute le plus beau clocher peigne du Vivarais en raison de l'élégante décoration gothique qui le couronne. Sur quatre arcades, une seule est pourvue d'une cloche ; une boutade populaire en a tiré un amusant jeu de mots : « L'église de Mercuer a quatre clochers et trois sans cloches ». Un escalier suit le rampant du pignon et permet d'accéder derrière les baies à un auvent soutenu par deux piliers de maçonnerie.
Des travaux de restauration ont été réalisés à partir de la fin de 1960. Les paroissiens ont fourni plus de 300 journées de travail bénévole pour décroûter les murs qui portaient jusqu'à cinq enduits successifs, dégageant peu à peu des détails architecturaux et des traces de peinture. En 1962, l'Administration acceptait la démolition d'une tribune édifiée en 1820 pour la confrérie des Pénitents : trop avancée, elle écrasait le dernier tiers de la nef centrale ; après les critiques et les hésitations initiales, les Mercurois, à l'unanimité, ont été enchantés de découvrir la majesté de leur église.

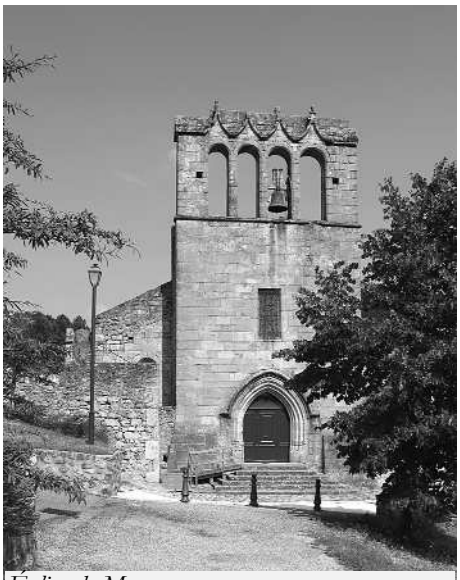
Église de Mercuer

Parmi les éléments anciens que les travaux ont permis de mettre au jour, nous pouvons citer :
- la découverte d'un reste de fenêtre à vitrail à droite au-dessus du dernier arceau, de deux grandes fenêtres du chœur, la fenêtre dite « du levant » (sans doute la partie la plus ancienne de l'église) et de celle qui donne sur la sacristie.
- la découverte de la litre des Ornano, inscription funéraire sur fond noir, peinte à même le mur.
- la découverte des amorces d'ogive d'une très ancienne tribune à l'intérieur de la façade.
- la découverte de cinq cruches acoustiques dans la nef centrale et de quatre autres dans la nef latérale de droite, analogues à celles récemment mises au jour à la chapelle Saint-Blaise de Gras[1] et à l'église Saint-André-de-Mithroys à Saint-Montan.
- une tribune beaucoup moins profonde que l'ancienne a été reconstituée au dessus du porche ; elle recouvre peu à peu sa décoration de ferronnerie et les objets liturgiques des Pénitents.
- la suppression de l'escalier de la tribune démolie a permis la découverte d'une base octogonale de pilier enfouie sous le dallage. Ce vestige a-t-il un lien quelconque avec ce qu'on prétend de l'existence hypothétique d'un temple de Mercure ayant précédé l'église ? On a également trouvé, à côté du presbytère, une pièce de bronze à l'effigie d'Antonin-le-Pieux (150 ap. J.C.). Ces deux « reliques » constituent-elles des indices suffisants ?
Un mot sur les difficultés financières suscitées par ce beau travail : la commune, pauvre, n'a pu apporter qu'une modes-

1- *Cf. Patrimoine d'Ardèche,* N° 6 (avril 2008)

te contribution, complétée par une aide de l'Assemblée départementale et surtout de l'Administration des Bâtiments de France. Ajoutons l'attribution à titre gratuit de 10 tonnes de chaux due à l'intervention de Mme Vallette-Viallard, vice-présidente de la Sauvegarde.

Jean OISEL

Compléments

Du point de vue architectural, l'église de Mercuer renferme de nombreux éléments témoignant de son évolution. Elle fut restaurée au milieu du XXe siècle, notamment au niveau de la toiture et par le ravalement de certains blocs ainsi que le rejointoiement au ciment de ses parements. Cette campagne a, très certainement par la même occasion, fait disparaître les enduits plus anciens à l'exception de la litre funéraire de la famille d'Ornano du XVIIe siècle.

Il est indéniable que le chevet est une des constructions les plus récentes de par sa forme extérieure semi-circulaire irrégulière et par la présence d'un stuc dans la voûte en cul-de-four surmontant des parois lambrissées. Cette construction semble être le remplacement d'une abside plus ancienne dont il subsiste quelques traces à l'extérieur et à l'intérieur. Tout d'abord du point de vue extérieur, il est possible de constater à l'amorce du récent chevet la présence de contreforts obliques dans les angles dont d'autres exemplaires se retrouvent compris dans la façade nord. Ces contreforts, au nord comme à l'est, sont associés à une architecture carrée pouvant correspondre à l'est à l'abside primaire et au nord à un bras saillant d'un hypothétique transept en l'absence d'une forme similaire dans la partie sud (dissimulée par le bâtiment ?). Toutefois ce « bras » nord fait face à une chapelle au sud s'ouvrant par le biais d'une arcade moulurée similaire et ne présentant pas d'anomalie dans son parement révélant ainsi sa présence initiale. Les transepts sont peu fréquents dans les édifices actuels, mais l'étude des églises médiévales (Larnas, Sauveplantade et notamment anciennement dépendantes de Saint-Chaffre, telles Montpezat, Faugères[2], …) démontre un usage fréquent de ces espaces très certainement important dans la liturgie pour ces édifices afin de permettre un office mixte entre religieux et simples fidèles ?

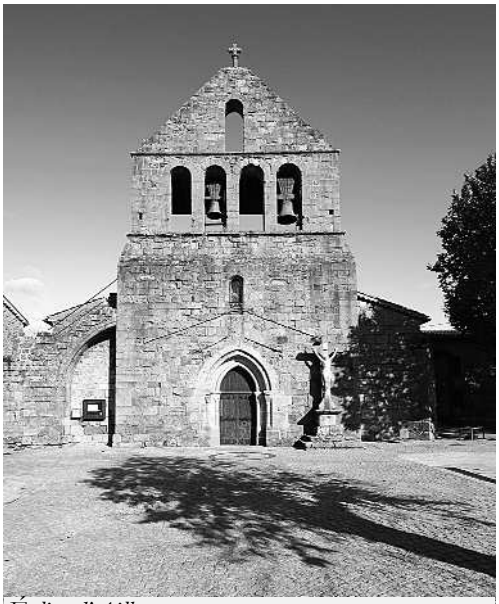

Église d'Ailhon

Il persiste, à l'intérieur, liées à l'abside primitive, deux ouvertures d'époque moderne, l'une au nord et l'autre au sud et une croisée d'ogive fonctionnant avec l'aménagement carrée de celle-ci délimité à l'ouest par un arc diaphragme brisé mouluré.

Le plan de l'édifice initial devait ainsi se rapprocher du plan centré, malgré l'organisation actuelle de la nef de dimension légèrement plus longue au vu de ses deux travées inégales, en dehors de la croisée de l'hypothétique transept.

La première travée en entrant, de dimension relativement modeste, (est-ce un agrandissement gothique postérieur en lien avec les inscriptions associées ?) comprend encore le témoignage de l'amorce d'ogives à mi-hauteur. La deuxième fut percée ultérieurement par deux arcades brisées moulurées fonctionnant avec les chapelles latérales associées. Elle conserve dans son mur sud la présence de l'arc d'une baie.

À l'origine très certainement isolées l'une de l'autre, les chapelles ainsi unies créaient deux collatéraux de largeur inégale. Sur les six chapelles pouvant être recensées, seule une n'est pas couverte d'une croisée d'ogives, produit d'un aménagement plus récent. Toutes les ogives reposent sur des culots moulurés représentant principalement des visages souvent joufflus.

Frédérique FOURNET

ÉGLISE SAINT-ANDRÉ D'AILHON

La paroisse d'Ailhon était autrefois importante car, jusqu'au milieu du XIXe siècle, elle comprenait également les territoires des actuelles communes de Chazeaux, Fons et Lentillères ; le tout formait le mandement de Chazeaux.

Elle apparaît dans les textes à la fin du XIIIe siècle. En effet, à cette époque, des contestations s'étaient élevées entre l'évêque de Viviers, le chapitre cathédral et l'université des prêtres au sujet de leurs possessions respectives. La question fut réglée en 1289 par une sentence arbitrale de l'archevêque de Vienne, légat du pape, sentence par laquelle la paroisse d'Ailhon fut, avec d'autres, attribuée au corps du chapitre. Nous avons vu récemment que par cette même sentence le précempteur s'était vu attribuer la seigneurie de Saint-Thomé[1].

Vue extérieure

L'église est orientée et sa haute façade occidentale qui domine le village s'ouvre sur une vaste place ombragée où trôna jusqu'à la fin des années 1980 un « Sully », ormeau planté en 1593, comme dans chaque paroisse de France, pour commémorer la conversion d'Henri IV au catholicisme. Nous en verrons l'énorme tronc, de 5,50 mètres de circonférence, conservé au fond de l'église.

La façade se prolonge par un clocher mur composé d'une partie rectangulaire percée de quatre baies, surmontée elle-même d'un fronton triangulaire doté d'une seule ouverture. Deux fines corniches séparent ces différentes parties. Une croix couronne l'ensemble.

Le portail très simple, en arc brisé, est seulement orné de deux voussures de section circulaire retombant sur des colonnettes engagées couronnées de chapiteaux dépourvus de toute décoration. La date de 1509 que l'on peut lire sur la façade laisse présumer qu'elle correspond au moment où furent réalisés les travaux d'agrandissement que nous allons évoquer dans un instant et sans doute aussi la mise en place de ce portail. Son style, en tous cas, correspond bien à cette époque.

2-http://www.patrimoine-ardeche.com/visites/faugeres_n.htm

Au-dessus du portail s'ouvre une étroite fenêtre qui, pour sa part, est de forme typiquement romane.
On ignore la date de construction du clocher. Il aurait dû être écimé, sur ordre de Louis XIV, pour punir les habitants d'avoir participé à la révolte du Roure (1670), mais il est probable que la sentence n'ait pas été exécutée. Seulement deux de ses quatre baies sont actuellement pourvues de cloches. Il paraît qu'elles étaient quatre autrefois mais que, lorsque les nouvelles paroisses de Fons et de Lentillères furent dotées d'une église, les paroissiens de chacune d'elles vinrent récupérer une cloche à Ailhon.
En pénétrant sur le terrain qui jouxte l'église au nord, nous pouvons voir l'arrière du clocher qui conserve l'abri du clocheron en bon état.

Visite intérieure

Nous nous trouvons dans un bel édifice où se juxtaposent harmonieusement les styles roman et gothique et dont l'architecture est soulignée par un très bon éclairage.
La nef, couverte d'un berceau fortement brisé, est de toute évidence d'un style roman tardif. On la date généralement de la fin du XIIe, voire du XIIIe siècle. Elle comporte deux travées séparées par un robuste doubleau ; le mur du fond percé d'une fenêtre à très large ébrasement intérieur, dont nous avons remarqué déjà la présence de l'extérieur, en est évidemment contemporain.

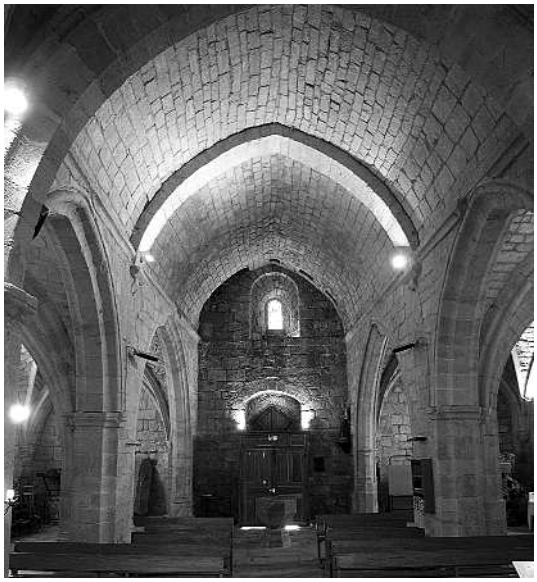

En revanche, les deux bas-côtés voûtés d'ogives, créés en perçant de larges ouvertures dans les murs de la nef romane, sont naturellement postérieurs, sans doute de la fin du XVe et du début du XVIe siècle si l'on se fie à la date de 1509 inscrite sur la façade et dont on peut penser qu'elle marque la fin des travaux d'agrandissement. C'est certainement de la même campagne de travaux que date le chœur, exactement de même style que les bas-côtés ; on remarque qu'il se termine par un mur plat, disposition très rare dans notre région. Les chapelles qui l'encadrent sont aussi de la même époque ; on sait par exemple que le 16 juillet 1511, Jean Mollier, prêtre à Ailhon, faisait un legs au curé de la paroisse pour la construction de l'une d'elles[2]

2- CHARAY (Abbé Jean), Notes additives à la réédition de 1977 de la *Notice historique sur l'ancienne paroisse d'Ailhon* d'Albin Mazon.

L'édifice reçoit la lumière par des fenêtres à réseau ouvertes dans les bas-côtés et dans le mur de fond du chœur. Les arcs d'ogive et les formerets, de facture robuste et très sobre, retombent sur des culs-de-lampe ornés de figures très diverses, anges, masques humains, animaux, grotesques… Plus tard, on ajouta au bas-côté méridional une travée faisant saillie à l'extérieur. Elle fut utilisée comme chapelle par la confrérie des Pénitents blancs créée en 1649.

Pierre tombale de Jean de Roqua

Une cuve baptismale du XVe siècle sert de bénitier.
Contre le mur du fond de l'église, outre le tronc du « Sully » déjà mentionné, a été dressée une pierre tombale que l'on a identifiée comme étant celle de Jean de Roqua qui fut le dernier abbé régulier de l'abbaye cistercienne des Chambons de 1438 à 1476. Sa présence ici s'expliquerait par le fait que Jean de Roqua, qui avait des attaches familiales à Aubenas, résidait souvent à la maison du Crouzet, dépendance de l'abbaye des Chambons proche d'Ailhon. Cette pierre tombale de forme prismatique est ornée d'un côté de la crosse abbatiale et de l'autre d'un « roc d'échiquier », ancienne pièce du jeu d'échecs, ancêtre de la tour, qui a été adoptée comme figure héraldique. Dans le cas de Jean de Roqua, il s'agit, bien sûr, d'armes parlantes. Notons que c'est un des neveux de cet abbé des Chambons, Bernardin Nogier de Roqua, qui fut le bâtisseur à Pont d'Aubenas de la belle « maison de Roqua » achevée en 1513.
Signalons pour terminer que l'église d'Ailhon est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1926. Elle a bénéficié d'une heureuse restauration qui a mis à nu son bel appareillage ; ce fut l'œuvre de l'abbé Luquet de Saint-Germain, curé de la paroisse de 1937 à 1941.

Paul BOUSQUET

Sources

- MAZON (Albin), Notice historique sur l'ancienne paroisse d'Ailhon, réédition avec notes, Aubenas, imprimerie Lienhart, 1977.
- MALARTRE (François), CARLAT (Michel), Visites à travers le patrimoine ardéchois, Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche, 1985.

Pour adhérer à la Sauvegarde, c'est très simple :

Vous envoyez à l'adresse de l'association, 18 place Louis Rioufol, 07240 Vernoux-en-Vivarais :
- vos nom, prénom(s) et adresse complète à laquelle doit être envoyé *Patrimoine d'Ardèche*
- votre adresse électronique et votre n° de téléphone (facultatifs)
- un chèque du montant de la cotisation annuelle, soit 20 € pour une personne seule, 28 € pour un couple ou une collectivité.

Vous pouvez également trouver sur *www.patrimoine-ardeche.com* un formulaire vous permettant d'éditer un bulletin d'adhésion prêt à être envoyé. (N'oubliez pas d'y joindre votre chèque !)

Visite-conférence, en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris (2 août 2012)

Rochecolombe, Vogüé

Comme chaque année, la Sauvegarde et les Ardéchois à Paris ont organisé une sortie. En 2012, c'est au tour du village de Vogüé de nous accueillir. Le nombre important de participants prouve à quel point cette rencontre annuelle est à la fois une découverte patrimoniale et un moment d'échange et de retrouvailles entre ceux que le lieu principal d'habitation sépare.

Chapelle castrale de Rochecolombe

La journée était placée sous le signe de la famille Vogüé.

Le matin, nous nous sommes rendus au village de Rochecolombe, à quelques kilomètres au sud de Vogüé. Nous nous garons devant un théâtre en demi-cercle et en plein air, récemment construit, dont le décor, juste au-dessus, est le vieux village. Il faut dire que le site est magnifique : une vallée sinueuse en forme de cirque avec un éperon au centre sur lequel est accroché Rochecolombe. Il ne reste pas grand-chose du château. Quant au vieux village que nous présente Bernard Ozil, président du comité d'animations de Rochecolombe et adjoint au maire, seules trois familles l'habitent à l'année aujourd'hui. Le village a été abandonné au XIXe siècle quand un autre a été construit en dessous, à 200 mètres. Cela permet de comprendre pourquoi de nombreuses maisons sont abandonnées, même si aujourd'hui le vieux village est réinvesti, notamment par des résidents secondaires. L'évolution de la population sur l'ensemble de la commune permet de mieux comprendre l'évolution économique de Rochecolombe : 90 habitants au XVe siècle, 300 à la Révolution, 621 en 1851 et 227 aujourd'hui, dont une partie importante se situe dans des hameaux aux alentours. Après un accueil chaleureux de Mme Monique Labrot, maire de la commune, nous entrons par la porte du village qui date de la guerre de Cent Ans. En 1221, la famille de Vogüé fait l'acquisition du château. Cette place forte connaît des extensions entre le XIIIe siècle et le XVIIIe siècle. Dans la chapelle castrale, dix générations de seigneurs de Vogüé reposent. Nous pouvons également y admirer l'exposition temporaire d'une artiste de Jaujac, Yzo, qui, en forgeant, arrive à proposer des sculptures très aériennes.

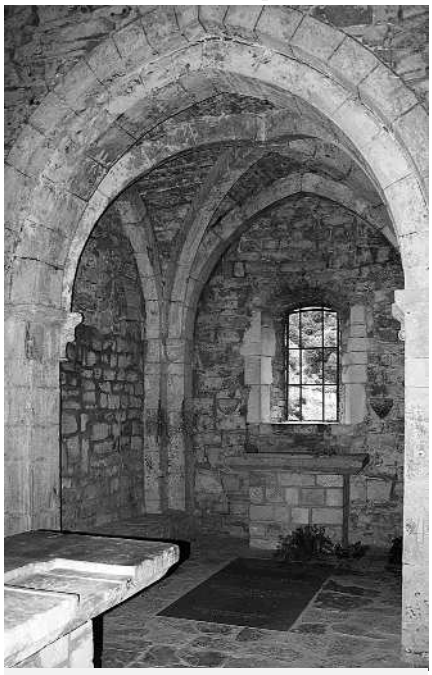

Chapelle funéraire de la famille de Vogüé

En repartant, nous faisons une rapide escale à Sauveplantade pour visiter l'église. De la première construction, il reste deux chapiteaux préromans délicatement ciselés.

Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Vogüé, le repas est l'occasion de retrouvailles et d'échanges. Les présidents des associations (Société de Sauvegarde, Amicale des Ardéchois à Paris, Rochecolombe, Vivante Ardèche pour le château de Vogüé, Sauvons le Petit Patrimoine pour la chapelle Saint-Cerice) font le point sur leurs travaux.

Avant de nous diriger vers le château, Guillaume, marquis de Vogüé, venu spécialement de Paris pour l'occasion, nous donne quelques explications historiques. Le château, initialement défensif, a été racheté par les Vogüé en 1603 ; des ailes d'habitation sont alors construites entre les tours. Des jardins remplacent le fossé de défense. À la Révolution, le château est abandonné, une partie du toit finit par s'écrouler, des pierres sont pillées. En 1840, la famille Vogüé rachète le château et le confie aux sœurs de saint Joseph qui ouvrent une école. Entre 1958 et 1962, une école d'agriculture s'y installe. Depuis, le château, confié à l'association Vivante Ardèche, est ouvert à la visite et présente des expositions. En 2013, le musée du quai Branly y présentera des œuvres, au moment où l'espace de restitution de la grotte Chauvet

Château de Vogüé

1- On trouvera dans *Patrimoine d'Ardèche,* N°17 (janvier 2011) une présentation de l'association « Sauvons le petit patrimoine » et de la chapelle Saint-Cerice.

ouvrira.
Dans la chapelle du château, nous pouvons notamment admirer un retable du XVIe siècle, originaire de

Les présidents P. Court et D. Ribeyre

Rochecolombe, ainsi qu'une monstrance du XVe. Dans la salle des États du Vivarais, devant la toile des États Généraux de Languedoc de 1704, Pierre Court, notre président, et Dominique Ribeyre, le président des Ardéchois à Paris, co-organisateurs de cette sortie, se congratulent symboliquement.
Pour finir, cerise sur le château : Albert Cardinal, président de l'association « Sauvons le petit patrimoine » qui restaure la chapelle Saint-Cerice, dite la Gleyzette, nous emmène visiter ce petit bâtiment qui domine Vogüé. Il était en ruines il y a encore quelques mois. Notre guide nous explique comment il est arrivé à faire un montage financier : un tiers par les pouvoirs publics, un tiers par des donations, dont celle de la Sauvegarde, et un tiers d'aide en nature : des maçons, des tailleurs de pierres viennent travailler bénévolement. La fin de la remise en état est prévue pour l'hiver prochain, avec une inauguration à Pâques 2013.
Pour clôturer la journée, nous sommes reçus à Aubenas dans le quartier de Fontbonne chez Charley Imbert et sa femme qui nous ouvrent leur magnifique demeure où différentes époques se côtoient : quelques traces rappellent ici la présence des moines de l'abbaye de Mazan. Quant à la façade du corps principal, son influence italianisante nous plonge dans le milieu du XIXe siècle. Entre les deux, les miettes du passé font des clins d'œil aux visiteurs qui se sentent soudain atemporels.
Appuyés sur la balustrade du jardin, en admiration devant le château d'Aubenas et la vieille ville qui l'entoure, nous essayons de retarder quelques instants les kilomètres qu'il va nous falloir effectuer pour nous éparpiller à travers le département. Légers comme la colombe posée sur la « roche » de Rochecolombe, frais comme le jet d'eau qui murmure dans le bassin de la propriété de Fontbonne, étymologiquement « la bonne source », nous nous séparons en étant certains que l'Ardèche bat en nous encore plus fortement qu'au matin de cette riche journée.

Benoît PASTISSON

ROCHECOLOMBE
CHAPELLE SAINT-BARTHÉLEMY

La chapelle de l'ancien village castral de Rochecolombe date du XIIIe siècle pour sa partie la plus ancienne, mais les agrandissements qu'elle a connus au XVIe, puis au XIXe siècle, ne facilitent pas la lecture de son plan actuel.

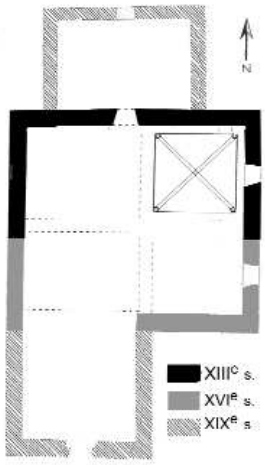

La chapelle primitive, orientée, était formée d'une petite nef en partie taillée dans le roc et d'une abside à fond plat, car construite au bord de la falaise. La partie occidentale, c'est-à-dire l'ancienne nef, forme le chœur du sanctuaire actuel ; elle est couverte d'une voûte d'arêtes de facture très rustique et a conservé une belle fenêtre romane malheureusement obturée par la construction d'une sacristie au XIXe siècle. L'ancienne abside, à l'est, a été décorée d'une très belle croisée d'ogives, car elle est devenue la chapelle funéraire de la famille de Vogüé dont le caveau est creusé dans le roc.
Au XVIe siècle, on a ajouté une deuxième nef parallèle à la première, voûtée en berceau ; c'est de cette époque que daterait aussi le campanile percé de quatre baies en plein cintre.
Enfin, au XIXe siècle, on rajouta encore une nef dotée d'une tribune, orientée cette fois-ci nord-sud, donc perpendiculaire aux précédentes ; c'est par là que l'on pénètre maintenant dans l'édifice.

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE SAUVEPLANTADE

La petite église Saint-Pierre de Sauveplantade est un vrai bijou de l'art roman.
Elle nous est parvenue intacte depuis la fin du XIe siècle, ayant échappé notamment aux destructions dues aux guerres de Religion ainsi qu'aux transformations qui, au XIXe siècle, défigurèrent tant d'autres de nos édifices romans.
Malgré ses très petites dimensions (8,30 m de long avec une nef de 3,30 m de large), elle respecte parfaitement le plan dit « bénédictin » ou encore « en croix latine ». Elle est ainsi formée d'une nef unique de deux travées et d'un transept saillant sur lequel s'ouvrent trois absides semi-circulaires voûtées en cul-de-four ; les absides latérales sont de dimensions à peine inférieures à celles de l'abside centrale. La croisée du transept est coiffée d'une petite coupole octogonale sur trompes coniques. L'ensemble est bâti en petit appareil allongé de calcaire local sommairement équarri au marteau.
Extérieurement, la croisée du transept porte un clocher carré ; son premier niveau, ajouré de baies géminées dont les arcs reposent sur de fines colonnettes, n'est autre que la tour lanterne romane, tandis que le deuxième étage, aux côtés percés d'une seule fenêtre, est une surélévation moderne.

Sources

JOLY (Michel), Architecture des églises romanes du Vivarais, Librairie Guénégaud, Paris, 1966.
SAINT-JEAN (Robert), Vivarais et Gévaudan romans, éd. Zodiaque, La-Pierre-qui-Vire, 1991.

La vie des associations

Maison Charles Forot... Patrimoine et culture

Charles Forot et le Pigeonnier

L'action de décentralisation littéraire et artistique menée par Charles Forot (1890 - 1973) des années 1920 aux années 1960 est sans doute connue du lecteur ayant participé aux sorties organisées en son temps à Saint-Félicien par la Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche. Quelques mots cependant du lieu et de l'œuvre.

Le Pigeonnier : La ferme magnanerie

La configuration actuelle de la maison familiale (du côté de sa mère) dénommée « le Pigeonnier » date de la première moitié du XIXe siècle. Les bâtiments en pierre du pays (l'habitation principale au centre et la grange d'un coté, la ferme magnanerie de l'autre) forment une sorte de « U » avec au centre la terrasse ornée d'un grand tilleul qui s'ouvre sur la vallée côté sud-est. Situé un peu à l'extérieur du village, le lieu n'était pas particulièrement passant et comme l'écrit Renaud Camus dans les « Demeures de l'esprit » consacrées début 2012 au sud-est de la France : « Il fallait à cette personnalité une certaine force d'attraction, de séduction, de conviction pour parvenir à faire de ce Pigeonnier….un centre culturel d'un incontestable rayonnement ».

En effet s'y côtoyèrent nombre d'écrivains, d'érudits, de folkloristes, d'hommes de théâtre, de peintres, sculpteurs, graveurs… Les associations locales ainsi que les villageois étaient aussi associés ponctuellement aux activités. Les créations les plus remarquables furent une maison d'édition dont certains des quelques deux cent vingt ouvrages sont très recherchés aujourd'hui et un théâtre de verdure, l'un des tous premiers à l'époque.

Charles Forot fut un animateur infatigable. Ses écrits, en vers et en prose, ont abordé de nombreux domaines comme l'histoire, la gastronomie ou le folklore. Il collabora à divers journaux ou revues, fit rayonner le Vivarais à l'exposition universelle de 1937 et fut à l'origine avec Madeleine Bouvier de la création du groupe « Empi et Riaume » qui organise aujourd'hui un festival international de folklore à Romans au début de chaque été. *suite page 12*

Courrier des lecteurs

L'article sur le massacre du patrimoine, paru dans le bulletin n° 23, a suscité plusieurs commentaires verbaux, à ce jour tous approbateurs, et un courrier de M. le maire de Montpezat que nous publions ci-dessous.

Monsieur le Président,

Je prends toujours un réel plaisir à la lecture de votre revue.

Pour autant, c'est avec la plus grande stupéfaction que j'ai pris connaissance de l'article de M. Delubac dans le numéro de juillet.

Je vous demande instamment, au titre du droit de réponse légalement encadré que je souhaite exercer, de bien vouloir publier le communiqué suivant dans votre prochaine édition.

« Albert Salomon, maire de Montpezat, en son propre nom, mais aussi au nom de tous ses collègues élus qui s'investissent sans compter dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de leur commune et au-delà, de leur territoire, juge inacceptable l'outrance et la violence tant sur le fond que sur la forme de l'article signé de M. Delubac dans le numéro de juillet de la revue.

Calomniateur et diffamatoire, cet article me met directement en cause, bon nombre des exemples cités se rapportant au village de Montpezat. Je n'en commenterai que deux points :

1 – La photo illustrant l'article représente une porte qui a appartenu à un bâtiment relativement récent, fin 19e début 20e siècle. Ce bâtiment, propriété de la commune de Montpezat, menaçant ruine et sans valeur patrimoniale, a été démoli en 2005 avec l'accord de l'ABF, M. Guillaume. Le linteau, si on peut parler de linteau, en grès très friable, ainsi que les montants, en grès de même nature, s'est littéralement désintégré lors de l'opération de récupération. La présence de ce linteau et de ces montants atteste par ailleurs que l'on n'utilise pas forcément que du granite dans les villages cévenols. Quant à la menuiserie, elle était constituée de bouts de bois épars rajoutés au fil du besoin, comme on peut le constater de visu ;

2 – Pour l'ensemble de ce qui est affirmé urbi et orbi (auberge du 15e siècle – sic), je ne veux retenir que l'opération de dallage de l'église N.D. de Prévenchères, réalisé avec « des dalles de type supermarché ». M. Delubac a l'ironie facile, mais l'opération, réalisée par mon prédécesseur, M. Louis Teyssier, aura permis a minima de conserver l'existant en sous-sol, n'hypothéquant pas d'éventuelles fouilles à venir. De plus, il aura permis, et ce n'est pas négligeable, d'utiliser l'église désaffectée comme lieu culturel, dans l'attente que M. Delubac et la Société de Sauvegarde nous trouvent les 300 000 euros nécessaires à la rénovation en dalles de granite, comme il se doit.

Les intégrismes, de quelque nature qu'ils soient, n'ont jamais fait progresser les sociétés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Maire
Albert Salomon

Prochaines sorties

- **Jeudi 14 mars :** *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Lavilledieu, Sauveplantade et Saint-Maurice d'Ardèche
RV à 9 h 45 à Lavilledieu.
Attention, comme pour tous les *Rendez-vous de la Sauvegarde,* ne pas oublier d'apporter son repas qui sera pris dans une salle mise à notre disposition.
- **Samedi 13 avril :** *Assemblée générale à Tournon,* avec notamment la visite de la chapelle du collège.
Un bulletin d'inscription avec le programme détaillé de la journée sera envoyé en temps utile.

La Maison Charles Forot

Sous cette appellation une association a été créée en octobre 2010.

Son objectif est de permettre au public de visiter la ferme magnanerie dans laquelle Charles Forot et son épouse ont passé la fin de leur vie à partir des années 1950. C'est leur lieu de vie, en cours de rénovation, que le visiteur découvrira et à travers lui les actions originales qui se sont succédé au Pigeonnier. Ni musée, ni centre de recherche littéraire mais tout simplement leur maison agencée pour pouvoir être visitée.

Quelques animations auront vocation à mettre en valeur l'œuvre et plus largement tout ce qui tourne autour de la parole, notamment écrite, ainsi que l'art en général.

Le plafond de Jean Chièze

L'association porte donc ce projet en étroite relation avec les propriétaires du Pigeonnier qui souhaitent que le lieu garde au mieux son authenticité.

Une année a été nécessaire pour mettre à plat tous les sujets à traiter, régulariser ceux concernant l'assise du projet et programmer le travail à effectuer. Une première configuration a été définie pour l'ouverture envisagée mi 2013.

Dès 2012 des travaux ont été entrepris. Le repositionnement dans la magnanerie du plafond peint par Jean Chièze qui ornait la chambre de Charles Forot dans le bâtiment principal en est un exemple. Cette action a fait l'objet d'un soutien financier de la part de la Sauvegarde et nous lui en sommes particulièrement reconnaissants.

Le réaménagement des lieux s'effectuera fin 2012 et début 2013 pour le premier niveau de présentation visé. Nous nous attacherons à poursuivre les années suivantes la réhabilitation du reste de l'habitation de façon progressive car fonction des finances disponibles.

À l'occasion des diverses actions de communication menées, quelques personnes souhaitant bénévolement contribuer à ce projet nous ont rejoints. Si parmi les lecteurs certains sont tentés par l'aventure, nous les accueillerons avec le plus grand plaisir.

Yves PEZILLA

Pour tout contact en ce sens ou renseignement :
Maison Charles Forot,
Le Pigeonnier
07410 Saint-Félicien.
06 43 12 95 99
yves.pezilla@wanadoo.fr

Deux motifs du plafond

Crédits photographiques

P. Bousquet : p. 1, 4, 5 (bas), 6, 7, 8, 9 (haut)
D. de Brion : p. 2, 3, 5 (haut)
C. Caillet : p. 12 (bas)
B. Pastisson : p. 10
Y. Pézilla : p. 11, 12 (haut)
M. Rouvière : p. 9 (bas)

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche
Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directeur de la publication
Pierre COURT

Comité de rédaction :
M. d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet
B. de Brion - D. de Brion - P. Court - G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon - C. Hotoléan

Réalisation : C. Bousquet
Impression : Print Concept, Traverse de la Bourgade 13400 Aubagne

ISSN : 2101-6771 - Dépôt légal à parution.

ardèche LE CONSEIL GENERAL *Patrimoine d'Ardèche* **bénéficie du soutien du Conseil général de l'Ardèche et du Sithere**